



MN/CET

DÉCLARATION

## UN EMPLOI POUR TOUT *Le Monde*

Le 10 avril dernier, Monsieur Louis DREYFUS, président du directoire du journal *Le Monde*, vice-président du Syndicat de la Presse quotidienne nationale (SPQN), cosignait un texte destiné aux salariés du Groupe Le Monde.

Le lendemain, recevant une délégation du SGLCE et du Bureau parisien des Cadres (UFICT-CGT), ses propos étaient repris, en sa présence, par le président du SPQN, Monsieur Marc FEUILLÉE.

Dans sa lettre, Louis DREYFUS s'en prend à « *certaines organisations syndicales [qui] prétendent qu'il sera possible de reclasser l'ensemble des salariés concernés par la restructuration du Monde Imprimerie au sein de la profession et, à défaut, au sein du Groupe Le Monde. Cette assertion n'est pas seulement fausse, elle est aussi irresponsable.* »

Ces phrases visent notamment le SGLCE qui soutient que la profession – c'est-à-dire les éditeurs et leurs imprimeurs, individuellement et dans leur ensemble – peut proposer un emploi, « *reclasser* » comme l'écrit Louis DREYFUS, à tous ceux qui travaillent dans les entreprises de la presse quotidienne nationale.

Cela est réalisable aujourd'hui pour les salariés de l'imprimerie du *Monde* (LMI), comme cela le fut pour ceux des autres imprimeries parisiennes – au Tremblay et à La Courneuve –, ou du Groupe Amaury.

Pour l'imprimerie d'Ivry-sur-Seine, le nombre de solutions à trouver est loin d'être insurmontable.

On peut résoudre ces problèmes par l'examen régional, entreprise par entreprise, des postes disponibles ou en voie de création et par des plans de formation pour que les salariés de l'imprimerie acquièrent les compétences requises.

Le développement de l'emploi passe également par l'arrêt de la sous-traitance systématique et la réinternalisation des tâches de maintenance notamment.

.../...

Déjà, des avancées ont été réalisées, des accords et des minutes de discussion signés. Le 10 avril, entre le SGLCE et Monsieur DREYFUS, une minute a été signée, confirmant les accords de décembre 2011 et de janvier 2012 pour le secteur de la maintenance. Il faut mettre en œuvre ces accords et en généraliser la pratique à l'ensemble des éditeurs.

De même, Monsieur Bernard RICCOBONO, qui est devenu l'imprimeur de la grande majorité des quotidiens nationaux, doit s'inscrire dans cette démarche de sauvegarde de l'emploi et des compétences, en particulier lors des transferts de titres.

Enfin, le projet d'une unité de production complémentaire aux imprimeries de la presse quotidienne nationale – le fameux « Plan B » – doit maintenant se concrétiser.

Des solutions existent bel et bien pour que tous les salariés de l'imprimerie du *Monde* conservent un emploi. Ce n'est ni faux, ni irresponsable de l'affirmer.

Pas plus là qu'ailleurs, le recours au dispositif « Junior » n'est obligatoire, contrairement aux proclamations des « patrons-comptables » de la presse quotidienne nationale et de leurs directeurs des ressources humaines. Des DRH qui considèrent que le mot « embauche » est un gros mot et que s'ils devaient l'employer [pour un ouvrier ou un cadre technique], ce serait un échec personnel !

Il s'agit de patrons et de DRH dont le seul horizon se limite trop souvent aux plans sociaux et aux suppressions d'emplois.

N'y a-t-il pas déjà suffisamment de chômeurs dans le pays et dans la profession ?

Le SGLCE, qui est un syndicat de la CGT, s'oppose aux licenciements !

Il propose même de sécuriser les parcours professionnels pour l'ensemble des salariés, conformément aux repères revendicatifs de sa confédération.

Pour le SGLCE, l'heure n'est pas aux tentatives de division des salariés entre, d'une part, les journalistes et ceux qui développent le numérique et, d'autre part, ceux du papier qui seraient un coût.

L'heure n'est pas à l'abattement, ni à la démission. Au contraire, la situation générale dans le pays montre que l'espoir existe dès lors qu'on relève la tête et qu'on se bat.

Le SGLCE fait partie de ceux-là depuis longtemps. Il appelle les salariés à se rassembler et à agir pour défendre leurs intérêts et à rejoindre la CGT.

*Paris, le 17 avril 2012*